

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rénovation énergétique : des avancées concrètes

Les alertes sur la complexité de MaPrimeRénov', réitérées par la FFB depuis l'été 2023, ont enfin été entendues. La FFB salue la volonté des ministres Christophe Béchu et Guillaume Kasbarian de simplifier le dispositif et de débloquent les marchés de la rénovation énergétique. A présent il faut que les mesures annoncées se concrétisent très vite afin d'éviter la multiplication des défaillances d'entreprises.

Sans réduire l'ambition du dispositif accompagné d'offre globale, il a été décidé de lever les freins sur les gestes simples, notamment en supprimant l'obligation de changer le système de chauffage et d'établir un DPE préalable. L'interdiction de recourir aux gestes simples pour les passoires thermiques à compter du 1^{er} juillet est également levée.

Par ailleurs, la simplification du mécanisme de validation prévue pour Mon Accompagnateur Rénov devrait permettre de supprimer progressivement les plus lourds blocages et réduire les délais d'intervention à ce jour inacceptables.

Enfin, des travaux encore à finaliser conduiront à la mise en place d'une autre voie d'accès au RGE. Un label RGE sera demandé aux entreprises qui signent les marchés.

Olivier Salleron, président de la FFB : *« la rénovation énergétique s'avère aujourd'hui totalement bloquée, situation catastrophique pour les artisans et entrepreneurs, mais aussi pour la transition écologique. La souplesse gagnée par la FFB en faveur des gestes simples redonne de l'activité à nos entreprises. Le décret est promis la semaine prochaine, il faut maintenant avancer très vite ! »*

Contact :

Anaïk CUCHEVAL - Tél. : 01 40 69 51 39